

## Communiqué de presse

La Plaine Saint-Denis, le 9 juin 2015

### **Le RSI se félicite de la confiance du gouvernement et des parlementaires dans sa capacité à poursuivre le travail d'amélioration pour un meilleur service aux chefs d'entreprises indépendants.**

Sylviane Bulteau, députée de Vendée, et Fabrice Verdier, député du Gard, ont remis, hier, à Manuel Valls, Premier ministre, le [rapport d'étape](#) sur l'amélioration de la qualité du service et de la relation avec les assurés et les cotisants du Régime social des indépendants (RSI).

Le RSI note la reconnaissance par les deux parlementaires de l'engagement et du travail des salariés du régime et le constat de l'amélioration de la situation de gestion et de la qualité de service.

Le RSI se félicite de la confiance que lui accorde le gouvernement pour poursuivre de manière résolue les améliorations nécessaires à la qualité de fonctionnement des services et pour renforcer avec ses administrateurs, le travail de simplification et d'amélioration de la protection sociale de ses assurés.

#### Une confiance renouvelée

Cette confiance a été exprimée à l'occasion d'un entretien entre le Premier ministre et une délégation des gestionnaires du RSI : Gérard Quevillon, président national, Louis Grassi et Bernard Delran, vice-présidents nationaux, René Pernot, président de la commission paritaire nationale, et Bernard Noël, président de caisse régionale. Stéphane Seiller, directeur général, a également assisté à la rencontre.

« Je suis très satisfait de l'engagement du gouvernement à travailler aux côtés de l'ensemble des équipes du RSI, administrateurs et salariés, pour améliorer, par étapes, le service et la protection sociale dus à ses assurés, chefs d'entreprises indépendantes et leurs familles. Notre priorité immédiate, c'est de déployer sur le terrain un réseau de médiateurs indépendants qui renforceront le lien avec nos assurés. » souligne Gérard Quevillon à la sortie de l'entretien avec le Premier ministre.

#### Des améliorations à poursuivre dans le cadre d'un plan d'actions rapide

Le rapport d'étape, qui propose de nouvelles voies d'amélioration, confirme :

- la normalisation du recouvrement et des appels de cotisation ;
- les efforts du régime dans ses relations avec les usagers qui se traduisent notamment par une baisse des réclamations ;
- la nécessité d'intensifier ces efforts.

À cet effet, le RSI s'engage résolument dans cette nouvelle étape, au service de ses assurés. Il s'apprête à déployer un plan d'actions qui sera détaillé dans les prochains jours.

---

#### À propos du Régime Social des Indépendants

Le RSI assure une mission de service public - la protection sociale obligatoire des chefs d'entreprise indépendants actifs et retraités (artisans, industriels, commerçants et professionnels libéraux) et de leurs ayants droit : assurance maladie-maternité, prévention et action sanitaire et sociale pour tous ; retraite, invalidité-décès et indemnités journalières pour les artisans, industriels et commerçants. Il recouvre 11 milliards de cotisations auprès de 2,8 millions de cotisants et verse 17 milliards d'euros de prestations (la différence est compensée par des transferts de solidarité).

Le RSI se compose d'une caisse nationale et de vingt-neuf caisses régionales. 912 administrateurs élus et 5 500 agents sont au service des 6,1 millions d'assurés.

#### Contact presse

Victoria Topenot - 01 77 93 06 80 - [presse@rsi.fr](mailto:presse@rsi.fr)

#### Contact presse

Caroline ROTA-CAZARRE – 05 61 61 63 69 – [caroline.rota-cazarre@midipyrenees.rsi.fr](mailto:caroline.rota-cazarre@midipyrenees.rsi.fr)